port très-cir-dution aya

ois nouvear de tous mérique s propriété

re d'un tro

agens. Da eul propr pour l'en

ce il deman où le din te employ

ctentions faire agir n'y a, ditalme à Sain n on l'en seroit prem ibaudeau & du proj , est adopt

 $\frac{1}{2}$, 24 l. 15 8 l. 15 s., 10

1.17 s. $\frac{1}{2}$, 51 . .32 l. perl ...50 1.10 ..79 1.7 s. .111.633 1. 15

....25 l. 2 ., 300 à 330 ie, 21.,21. d'Mambou - Savond

mat in-18 de liv. 15 s. fra de-sac Pecqua adresse le pa at in-8°. Pri ue des combi

aque action lieu où elles ant; la date aits prisonnie evés à l'emem

Politiques

UVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ETRANGERES.

Quartidi 4 Messidor, an V.

(Jeudi 22 Juin 1797).

Envoi à Gênes de deux commissaires-des-guerres et de quotre ingénieurs français, pour former des magasins et raver un camp de douze mille hommes dans la vallée de Ponsevero. — Rétablissement de la santé du pape. — Refus du général Buonaparte d'accueillir les révolutionnaires de Lugano, qui étoient venus demander la reunion des bailliages ituliens avec la republique cisalpine. — Manœuvres employées par les anarchistes bataves pour fuire rejetter la constitution de cette république.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

filo ast : spotan T T A L I E.

De Rome, le 2 juin.

Sa saintelé étant rétablie de sa maladie, a admis mercredi matin, tous les ministres à son andience, & a excredi matin, tous les ministres à son andience, & a expédié plusieurs affaires; elle a aussi donné la premiere audience au cardinal Francesco-Antonio de Lorenzana, archevêque de Toledo, qu'olle a reçu avec de grandes marques d'estime & d'affection, & avec qui elle s'est entretenue assez long-tems. Ce prélat a ensuite visité le scrétaire d'état & les autres membres du sacré collège. Le ministre de Venise, a écrit un billet à la secrétaire d'état, par lequel il fait part qu'il a donné sa domission. Il a déjà quitté le palais de l'ambassade de Venise.

On dit que les juifs d'Ancone ont offert 25 mille écus x français ou aux cispadaus s'ils veulent les déclarer indépendans.

La désertion continue parmi les troupes papales, qui vont s'enrôler dans les troupes cispadanes. Cette déser-tion a donné lieu à deux édits; le premier accorde une amnistic aux déserteurs, & le second les menace des peines les plus séveres.

De Gênes , le 28 mai.

Au moment où l'on s'attendoit à recevoir du général Bronaparte une réponse favorable à la priere qui lui avoit ble faite, de la part de noire gouvernement, d'employer moyens qui sont en son pouvoir pour rétablir l'ordre La tranquillité dans notre patrie, ce général vient de us envoyer deux commissaires des guerres & qualre ingénieurs, qui ont ordre de former des magasins & de tracer un camp pour douze mille hommes dans la vallée de Ponsevero. Déjà l'avant-garde de ce corps, commandée par le général Rusca, est arrivée à nos portes; & elle doit être suivie de près par une division sous les ordres du général Saluguet, qui doit diriger les opérations. Il est probable que, dès que le général Buonaparte aura achavé la régénération de Venise, il viendra de même

arranger nos affaires & assurer notre bonheur. Tout se fera sans doute dans le plus grand ordre. Les piémontais sont là pour nous débarrasser de la partie de notre territoire située sur la riviere du Pouent, comme les autrichiens attendent l'instant où ils pourront prendre possession des provinces de Terre-Ferme de notre sœur la république de Venise, qui sont à leur convenance.

Pendant l'insurrection, il y a toujours eu une garde à la porte du ministre français pour le préserver de toute insulte. Les habitans des campagues qui arrivoient à Gênes & qui étoient rencontrés par les révoltes, étoient égorgés, s'ils ne crioient pas : vive la liberté! Ceux qui tomboient entre les mains des amis du gonvernement, avoient le même sort s'ils ne crioient pas : 1490 Marie.

AUTRICHE

De Vienne , le 8 juin.

Un courrier est arrivé de l'armée d'Italie; on ignora encore le contenu de ses dépôches ; mais ou ne doute pas ici que nous n'obtenions pour dédommagement une partie de la Dalmatie vénitienne & des provinces de la Terre-Ferme. L'ambassadeur de Venise fait des préparatifs de départ ; il a l'air accablé des malheurs de sa patrie. Mais on dit ici que Venise a mérité son sort; qu'elle auroit dû seconder l'empereur lorsque ses armées étoient aux portes de Gênes, & ne pas attendre l'arrivée du torrent pour lui opposer une résistance inutile. Il est facile d'accuser ainsi le malheur; mais qui peut assurer qu'una conduite opposée à celle qu'à tenue la république de Ve-nise n'est pas hâté encore l'instant de sa destruction?

SUISSE.

De Bale, le 15 juin.

Les troubles de Saint-Gall prennent chaque jour une Les troubles de Saint-Gall prennent chaque jour une tournure plus sérieuse. Le prince abbé à demandé de troppes aux quatre cantons voisins, Zarich, Lucerne, Schwitz & Glaris. On dit que le gouvernement de Zurich lui a fait une répease favorable, mais que les autres cantons n'ont pas acquiescé à sa demande. Au reste, il n'y a pas d'apparence qu'on soit obligé de faire marcher des troupes; les cantons médiateurs feront tous leurs efforts roupe arranger les différends à l'amiable. pour arranger les différends à l'amiable.

pera la diete générale qui s'assemblera à Frawenfeld. La tranquilité paroit à-pen-près rétablie dans les bailliages italiens. Les mesures, en même-tems fermes & modérées, employées par les commissaires des douze cantons, qui forment de souverain de ce pays, out reussi à faire renaître l'ordre troublé par quelques esprits inquiets, échaussés par des agitateurs étrangers. Les commissaires ont fait dernierement un voyage à Montebello, pour con-férer avec le général Buonaparte. Ce brave & loyal guerrier les a assurés que la Suisse ayant été, pendant tont le cours de la guerre, l'amie & l'alliée fidelle de la république française, il ne souffriroit pas qu'on troublât d'au-cune manière l'heureuse tranquillité dont jouissent ses habitans. Il leur a en même-tems déclaré qu'il n'avoit pas vonlu accueillir les révolutionnaires de Lugano, alles à Milan pour demander la remion des bailliages ita-

liens avec la nouvelle république cisalpine. Le reste de la Suisse jouit dans ce moment du calme le plus parfait. Il n'y a de mécontens que quelques en-droits du canton de Zurich, sur-tout à Steffen & dans d'antres villages; & ce sont ceux qui avoient pris part

à l'insurrection de 1795.

P

HOLLANDE.

Extrait d'une lettre écrite de Roterdam, le 15 juin.

Vous aurez une idée des abominables menées qui se trament dans ce pays-ci pour nous maintenir dans l'agitation révolutionnaire, par la piece ci-jointe, datée d'avanthier. C'est une circulaire adressée à toutes les sociétés affiliées par une société nouvellement formée ici sous la rubrique de l'unité et de l'indivisibilité. Vous avez connu France la noire magie de ces mots; ils forment aussi la devise favorite de tons ceux qui ne veulent pas parmi nous que le vaisscau de l'état entre enfin dans le port de l'ordre constitutionnel. Ils n'ont pu avoir le dessus dans la representation nationale; aujourd'hui ils traitent d'a-ristocrate & de fédératiste la majorité saine, à laquelle nous sommes particulierement redevables de l'achevement du projet de constitution, & ils vont par-tout sonnant le tocsin contre ces vrais amis de la patrie & contre leur ouvrage. A les entendre, il n'y avoit de patriotes dans notre convention nationale que les Vreede, les Beyma 1793, les Vonck, les Quesnel & consorts; tout ce qui n'étoit pas de ce bord regrettoit l'ancien régime & nous en prépare encore le retour. Remarquez sur-tout ces plirases de la circulaire : « Loin de nous l'intention de » seconder des fourberies politiques, on de faire tourner » au seul avantage du riche insolent notre révolution de » 1795; en approuvant avenglément ce que nous savons » d'avance devoir être le tombeau de la liberté & de la » prospérité batave! — Il ne nous inspire que de l'horn reur ce patriotisme qu'on ose sophistiquement vous prê-n cher, & qui s'éloigne absolument de celui que traça pour ses enfans le grand ordonnateur de la nature ». (Un patriotisme trace par le grand ordonnateur de la nature! e'est du nouveau & du sublime). « Tous les » braves de la convention se sont élevés contre ce pan triotisme pervers; des milliers de bouches s'apprêtent n à le foudroyer. Nous voyons dans le projet de cons-» titution de nouvelles chaînes préparées à la liberté ba-» tave, le fédéralisme replacé sur le trône sous un noun veau nom, la porte ouverte au despote pour venir de

n nimement à le rejetter, &c. ». Je vous l'avone, mon ener ami, je ne vois rien d'in convenant & de semidateux comme de semblables da tribes, ni rien de pernicieux comme Finfluence exerca par co moyen. Ja juge cependant, par votre journal de VAmi des Loir que ces improssions se propagent jusqu' Paris, & que l'on vent encore ainsi prévenir vos and rités contre le choix de notre nouveau plénipotentiain, le citoyen Devos van Stentieyck, en prefextant que a nomination est également l'ouvrage des fédéralistes. Celi que nous avons ici de votre part, le citoyen Noët, a mai tenant de bons renseignemens sur toutes ces odienses i trigues, & il ne manque pas sans doute d'en faire par à votre directoire, dont il est essentiel que la religie soit éclairée sur tous ces points, &c.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

De Marseille , le 21 prairial.

L'Ami des Loix avoit annoncé qu'en entrant à Toulon la musique de la 7°. deuni-brigade d'artillerie de la m rine ayant, par ordre des officiers, joue l'air de ca-ira en réjouissance de la signature des préliminaires de pai le citoyen Beghiu, chef de la demi-brigade, avoit maltra les musiciens & destitué les adjudans-majors : les officient de cette demi-brigade déclarent que cette assertion en absolument fausse.

Le même journal, ainsi que celui des Hommes-Libres avoient publié « qu'on avoit fait insulter & pendre Aubagne un mannequin représentant Buonaparte, & qu n les insultes avoient même été portées jusque sur » sœur & sa famille ». Cette inculpation est viveme démentie par le commissaire du directoire près l'administration municipale de ce canton, l'administration, conseil municipal, & le citoyen Delisle, commandant la place. La municipalité déclare en ontre, qu'elle valur poursuivre personnellement par-devant les tribunaux de la commandant le command deux journalistes, comme faussaires & calomnialeurs, ju

De Paris, le 3 messidor.

Un courier a annoncé au directoire que lord Malmes bury se rendroit à Lille, pour traiter de la paix, aussi-te que les négociations y seroient ouvertes. Le directoire réponda que l'envoyé britannique pouvoit se rendre sur le-champ dans cette ville.

Les administrateurs du département de la Seine nou ont adressé une lettre que le défaut d'espace ne no permet pas d'insérer. Ils annoncent qu'un grand nombre de représentans du peuple leur ont envoyé des secon pour les infortunés qui remplissent les prisons ; ils en gagent leurs concitoyens à imiter cet exemple, & préviennent qu'ils vont faire ouvrir des caisses de biente sance dans les diverses municipalités de cette communicipalités de cette cette communicipalités de cette cet

On écrit d'Italie que le général Buonaparte fait marche vers la Romagne une colonne de son armée, l'environne mille hommes, sous les ordres du général Viele Il est difficile de deviner de si loin le motif de cette exp dition. Si l'on en croit les conjectures d'un de nos correspondans d'Italie, cette mesure pourroit tenir à un combinaison politique qui se développeroit à la mort pape, événement qu'on regarde généralement comme tra

TI TE omens assaere airis de icain d ngt-hu ommes ce joi meur Sentin asassii tions r sponda royal t répul tout, &

Nº. 274.

serren urnalis Royal, mais pl /urs n illeme ique, ettre e orgen ces fa 11.15

> être p ent le re de clame es su répare toven nation scription eas Le cas gislatif, u, mên iquée av ite, il r

Nons

s eing

x-min

te expr été fi louis I n de l' lblée I noût 1 l'infort Cort de baye; tique yen M ise de

volcar ce ren e gén server a dans ance .

done una

s rien d'in lables dis ice exerce journal d ent jusqu'i vos ante otentiaire ant que listes. Cel odicuses i faire pa la religio

HÔNE.

t à Toulo de la mar de ca-ira es de pai oit maltrai les officien ssertion es

mes-Libres z pendre arte, & qu sque sur st viveme orès l'adm stration, l 'elle va fain ibunaux a ialeurs, jus

ord Malmes ix , aussi-to directoire rendre sur

Seine nol ce ne non and nombre des secou ons ; ils en ple , & 1 es de bienfi e commin

fait march e, d'environ iéral Victor cette exp de nos co tenir à m Ia mort d

ed dei mouve, dit Manant It y a une faction à l'agonie, qui, dans ses derniers memens, fait de bien mauvais réves. Depuis qu'elle ne assurre plus, elle ne rêve que massacres. Un des écri-ains de cette faction raconte très-sérieusement qu'un repuains de cette faction raconte très-seriousement qu'un répu-bleain digne de foi a vu commettre tout-à-l'heure à Lyon ingl-huit assassinats en cinq jours. (Voyer le journal des dommes-Libres, du ter, messidor). Il y a peu de feuilles le ce journal où l'on ne trouve des récits éponyantables le aneutres dont on n'entend plus parler curvile. Lisez a Sentinalle, vous y trouvez chaque jour des révélations l'assassinats nombreux commis dans le Midi, de conspirations monstrueuses, découvertes dans l'Ouest; ses cor-respondans, toujours anonymes, lui annoncent tantôt que les royalistes seront exterminés, parce que toute la France t républicaine ; tautôt que les royalistes triomphent part tout, & que la république est perdue si les patriotes ne serrent & ne promont les grandes mesures. Quand ce urraliste faisoit des romans pour les brantés du l'etais-byal, al avoit des imaginations tout aussi spirituelles à ais plus gaies. Mais quelle cruelle satyre ces mesjurs ne font - ils pas du directoire , qui laisse tranillement égorger les patriotes, conspirer contre la ropuique, & lever la tête au royalisme, sans dénoncer! ettre en jagement & faire punir aucun de ces nombreux corgenes & conspirateurs? Heureusement on peut dire ces fabricateurs de crimes :

I Les gens que vous tuez se portent assez bien.

Nous avons annoncé la pétition présentée au conscil s eing cents par le représentant Dumas en faveur de ex-ministre Duportail. Cette piece nous paroit mériter ment le courage de l'amitié, mais encore le courage plus rare de la justice; car en réclamant pour un ami, il relane pour un grand nombre d'opprimés; & les prin-mes sur lesquels il s'apprile sont ceux qui doivent servir réparer de grands maux & de cruelles injustices.

Otoyens représentans, en me chargeant de vous présenter la réamition de mon honorable ami; le général Dupbriait, ancien mitire de la guerre, contre son hasirption sur les odieuses tables de
inscription, j'obèis à un sontiment fraternel, je remplis un dévoir

eas où se trouve ce citoyen, nécessite une décision du corps Le cas ou se treuve ce citoyen, necessite une ucusion un corpsistatif, puisque, d'une part, aucune des loix concernant l'émigran, mense les plus barburement rétroactives; ne peut lui étre apquée avec la moindre apparence de justice; & que ; d'un autre
ne, il ne peut être compris dans aucune des exceptions prononcées
ces mêmes loix; tant que le sens forcé que l'on veut prêter à
néexpression de l'acte constitutionnel, abandon de la patric, n'anna
été fire par la loi.

cas memes ion de l'acte constitutionnel, abandon de la patrice, n'anna assette five par la loi.

Louis Lebaguer Dupontell, ministre de lasguerre à la fin della seature de la seature de la seature de la seature de la seature de l'assemblée constituante & an commencement de celle de l'assemblée legislative, fut décrété d'accusation dans la unit du 16 au 16 au 16 au 170 au 16 au 170 au 1

all partit de Paris, le é mai 1796, avec le passe-port d'un officiere américain, heureux de preter serours à l'un des officiers qui avoit le plus contribué à conquerir l'andépendance des Etats-Uuis.

Avant de quitter la Prance, Toportail consigua, dans un acle public, déposé entre les indus des notaires Hua & Martin, en présence de luis témoina, une projectation contre la vielence à laquelle di se trouvoit forcé de céder, & fit, comane accisé, une roserve solemnelle de ses droits. Vous entendrez avec d'autant plus d'intérêt, citoyens représentans, la lecture de cette pièce, qu'elle a depuritorné la base d'un acte, d'accusation coutre le magistrat courant qui prêta sou ministere à cette profession de foi civique; le malheureux notaire fut, peu de tems appès, trainé à l'hafaud, pour avoir recipilli cette implier é touchante plainte d'un citoyen abandonné par les loix, à qui protesteit contre l'abtudon de sa patric.

Le général Disportail atriva en amérique le 16 juillet 1794, & ne l'appoint quature insulai présent.

Peu de jouisément sou acpant, deux de spa fretes furent accusés par Fouquire. Invité d'avoir fait, passer à ce général, que le monstre supposse être dens la Vendée, des houmes, des armes & de l'argent! Ils furent tinnes à l'échafeud.

de demande pour le citoyen Duportail Pexamen & le rappont de le demande pour le course à Duportail Pexamen & le rappont de le demande pour le citoyen.

A cette pétition etoient jointes plusieurs pièces à l'appuir des faits allégués.

des faits allegues. sol quoonsod linber stod

ho iccorPS LEGISLARIF

Conseil brs cinq-cent for 5.
Présidence du citoyen Henni Larivaere.

sallovnon another Seance du 3 messiderung

On lit une pétition par laquelle on demande le retour des prêtres déportés. dos pretres déportés. The Z mailin zon et sufficient de Sonthouax, solitete le conseil pour qu'il autorise à pour-suivre de dernier devant les tribunaux.

Cette pétition est renvoyée à la commission des colonies.

Le conseil prend une résolution portant que lez com-missaires de la comptabilité pourront déposer dans les greffes des juges de paix les actes argués de faux. Un grand nombre, de esteyens de Fonlouse réclament,

dans une pétition, contre les élections faites en l'an 5, commo dirigées par les partisans de l'anarchie.

Cette pétition est renvoyée à une commission.

Bonaventure demande que les créances de la Belgique

soient liquidées comme les autres créances sur la république. Sa morion est renvoyée à la commission des finances

qui s'occupe de cet objet.

Bourdon soumet à la discussion le projet qu'il a présente hier sur les colonies. Quelques membres l'attaquent

Bornes di que tout le monde seroit d'accord sur la nécessité d'autoriser le directoire à envoyer de nonveaux agens, si les gons qui l'entouvent ne l'aisoient redonter les choix qu'ils lui feront faire. Qui répond qu'on n'énverra pas de nouveaux Sonthonax, sur tout quand le directoire s'obstine à conserver un ministre fant de fois & si grievement inculpé. (On murmure).

Bornes ajoute que le corps législatif ne peut pas de-mander le renvoi d'un ministre, mais que de la tribune en paut faire entendre au directoire que tel ministre n'a pas la confiance publique.

Bornes demande que les fonctions des agens soient séverement déterminées.

Villaret , après avoir démontré de nécessité d'envoyer au plutôt, de nouveaux agens à Saint-Domingne, ajoute qu'on peut se rassurer sur le choix du directoire qui ,

ayant cédé à l'opinion publique q ne s'exposera pas à j

recevoir encore une leçon si severe.

Après quelques débats sur le nombre de ces commis-saires, dans lesquels Vaublanc a dit qu'il suffiroit d'un homme chargé de l'autorité à Saint-Domingue, pourvu qu'il fût sage & ferme , le conseil a décide que ces agens seroient au nombre de trois au plus.

Conseil Des Anciens. Seance du 2 messidor.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la

résolution du 7 nivôse, relative aux salines nationales. Desgraves & Barbé-Marbois parlent contre la résolution. Celui-ci l'attaque d'une maniere plus étendue qu'on ne l'avoit fait jusqu'à présent, il ne veut point de la ferme. L'experience a d'imontre, dit-il, que les fermiers n'out

jamais rien connu que leurs intérêts , qu'il leur importoit peu que les bâtimens croulassent aussi tôt après la fin de leur bail , que les sources salées fussent perdues ; que tout fût dans un état de dégradation, pourve qu'ils augmentassent leurs bénéfices par des parcindones.

Barbé-Marbois réduit beaucoup les réparations à faire aux salines. Suivant lui, il n'en est que deux qui ont besoin d'être réparées, encore sont elles les moins importantes, car leurs caux n'ont que deux degrés de salure, taudis que les autres en ont 15 ou 16. Toutes les réparations, en y comprenant même des constructions nouvelles dout on s'est passé jusqu'à présent, ne s'éleveront pas à plus de deux millions; & pour cette somme, dont les terniers feroient l'avance, ils feroient un bénéfice de 12 millions pendant la durée de fleur bail. Barbé-Màrbois pense que les salines devroient être mises en régie inté-

Sur la proposition de Reguier, le discours de Barbé-Marbois est renvoyé à la commission qui a fait le rap-port de la résolution, & à laquelle sont adjoints Barbé-Marbois & Harmand (de la Meuse).

inomistor smol Seance du 3 messidor.

Laussat, par motion d'ordre, demande qu'il soit distribué aux membres du nouveau tiers tous les rapports qui ont été faits au conseil sur les résolutions relatives tant aux dépenses du gouvernement, qu'aux postes, messageries, contributions, dégrévemens, salines & transactions.

Legrand fait observer au conseil, que si chaque année, à l'entrée du nouveau tiers, il faut ainsi réimprimer tous les rapports faits au conseil, & sur lesquels on n'a point eucore prononcé, cette mesure entraînera des dépenses énormes & des retards très-préjudiciables. Si les nouveaux deputés veulent conneitre les rapports faits avant leur arrivée, ils n'ont qu'à les demander à leurs collegues, qui se feront un devoir & un plaisir de les leur prêter. Il demande en conséquence l'ordre du jour.

L'ordre du jour est mis aux voix & adopté.

Dupont (de Nemours), au nom du docteur Schoultt, suit hommage au conseil d'un manuscrit écrit en tartare chinois sur l'écorce de palmiste. Cet ouvrage, contenant les droits politiques des Chinois, n'a en tout que 145

lignes: ce qui prouve, dit Dupont, qu'on est beaucos, plus concis en Chine qu'en France.

Lacuée propose de réjétter la résolution relative a traitement des officiers de santé, attenda qu'elle fixe la constitue de des officiers de santé, attenda qu'elle fixe la constitue de des officiers de des commes traitement de la constitue de des officiers à des commes traitements de des commes traitements de des commes de de la comme de de la comme de de la comme de de la comme de l appointemens de ces officiers à des sommes trop-modique Le conseil ordonne l'impression & l'ajournoment.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la résoluti qui autorisoit les commissaires de la trésorerie nations prononcer sur la rectification des erreurs de noms que ont éte commises dans les inscriptions au grand livre.

Après quelques débats , le conseil rejette cette résolu tion, par le motif, qu'en attribuant aux commissaires la tresorerie le pouvoir judiciaire, elle étoit contraire. la constitution.

Bourse du 3 messidor.

Amsterdam 60 5, 62. 1	Lausannel. S.A. DOL C. 2, 5
Idem comant 1.58 , 60.	Lond. 251. 7 s. 2, 241. 151
Hamb 185 1, 183 1.	Inscript 29 1. 158., 108
Madrid . 1. 1. 11 11 13 s. g d.	5 s. 30 L., 30 L. 5 s., 10 s
Mad. effect,	Bon 3 191.17 s. 1, 10 s. , 51
Cadix 11 1. 13 s. q d.	20 1. 15 s., 10 s., 7 s.
Cad. effect	Bon $\frac{1}{4}$
Gênes	Or fin 102 l. 108
Livourne 101 2, 100.	Ling. d'arg 50 1. 101
	Piastre 5 1. 4 s. 3d.
Lyon $1\frac{1}{2}$ 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Quadruple 791.78.
Marseille	Ducat d'Hol 11 l.6
Bordeaux	Sonverain 331. 154
	Guinée
Bâle $\frac{1}{4}$, $4\frac{1}{2}\frac{3}{4}$.	Guinec 25 1.21

Prix

Avan tion, p

sans av

leurs fo

encourin

autres ; s effo

Garrave

E

M. lo

a élé ti ller

affaires.

cié: tout fo

min asso réfor

celles d urs 1 losophe

On a prétend

garantin

La n mes dan eux élo

16 liv.

Esprit 5, 400 à 410 l. - Rau-do-vie 22 dog., 300 à 330 Huile d'olive, 11 4s.,5s. - Café Martinique, 21., 21.6 - Idem Saint-Domingue, 1 1. 16 s., 18 s. - Sucre d'Har bourg, 2 l. 2 s., 4 s. — Sucre d'Orléans, 2 l. 2 s. — Save de Marseille, 16 s. — Chandelle, 13 s.

Mémoires historiques et géographiques sur les pays situés ennimer Noire et la mer Caspienne; contenant des détails nouvem sur les peuples qui les habitent, des observations relatives à la pographie ancienne & moderne de écute contrée; avec un vorbulaire, des dialectes du Caucase, & deux cartes géographique auxquels on a joint un voyage en Crimée & dans les parties le ridionales de l'empire Russe. 1 vol. in-8°. broché. Prix, 12 is A Paris, chez Jansen, imprimeur-libraire, rue des Saints-lem n°. 1795; & Perronneau, libraire, rue des Grands - Augustia n°. 14

Ce recueil instructif est fait pour fixer l'attention de tous les avans; il fait connoître un pays très-peu observé jusqu'alors & a lequel on n'avoit que des notions fort inexactes. Le premier de vans; il fait connoître un pays très-peu observé jusqu'alors & n lequel on n'avoit que des notions fort inexactes. Le premier des mémoires, traduit de l'anglais, est une description détaillée écontrées qui avoisinent de Gaucase & la mer Caspienne; il enrichi d'une carte fort étendue & exécutée avec le plus grasoin. Le second mémoire est une dissertation sur les mêmes proprie de la créé lue par M. de Sainte-Croix dans une des séance. Facadémio des mascriptions. Elle est pleine de recherches sarais & cirieuses, dignes de l'érudition exacte & sûre de M. de Sainte-Croix. La troisienne partie est un mémoire extrait d'un cyose se trepris dans la Crimée & les parties ménidionales de l'empire rus L'auteur, qui garde l'anonyme, a été mémbre d'une de nos sess blées nationales : doué de beaucoup de connoissances & d'un est sage & observateur, il a parcouru l'Europe entière & a rapporté très-atiles renseignemens sur les pays qu'il a visités. Il n'a encodonné au public que ce morcent sur une partie de la Aussie, a doit faire desirer l'entière publication de ses voyages.

Me l'Imprimerie de Boyre, Suard et Xurour, Propriétaires & Iditeurs du Joureal des Nouvelles Achinques rae des Moulins, nº. 500.